

Fréterive

Le mot du maire

Mon équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de bonne santé, de joie et de réussite pour la nouvelle année.

Voici notre dernier bulletin municipal, il retrace les actions engagées en 2016 et a pour objectif de vous informer en complément de notre site internet qui compte plus de 650 visites chaque mois. Il rassemble également des informations pratiques qui vous permettent de participer à la vie du village. Ainsi grâce au concours et au dynamisme de nos associations et de notre école, l'année 2016 fut ponctuée de belles animations, nous leur avons donné la parole et ils vous proposeront tout au long de l'année un programme varié d'activités intergénérationnelles.

Il y a trois ans le Conseil municipal a pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour maintenir un développement harmonieux du village sans pour autant négliger le patrimoine historique de Fréterive.

Nous avons saisi l'opportunité donnée par l'Etat d'accueillir une jeune en service civique afin de nous aider à retracer l'histoire du village. Au fil de ses recherches, Emilie, recrutée pour 10 mois, a rassemblé de nombreux éléments d'archives dont nous vous proposons un aperçu dans ce numéro. Nous prévoyons au printemps prochain une restitution complète de ses travaux.

Toute l'année le personnel communal et les élus œuvrent avec dévouement dans l'intérêt général, je les remercie de leur collaboration, ils contribuent à ce que Fréterive soit plus agréable à vivre. Mais hélas trop souvent nous sommes saisis par des habitants qui se plaignent à juste raison du comportement de certaines personnes oublieuses de leurs devoirs collectifs.

A celles et ceux qui par négligence, imprudence ou paresse compromettent la sécurité la tranquillité ou l'hygiène. Je rappellerai qu'être citoyen c'est avoir le sens des

devoirs collectifs. Les incivilités les plus fréquemment signalées sont : les bruits, les dépôts d'ordures sauvages, les excès de vitesse, les haies de clôtures débordantes, le stationnement gênant, ou encore les chiens divagants.

Si nous sommes solidaires dans l'effort, nous réussirons à préserver le bien vivre ensemble.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et je vous invite à nous rejoindre le vendredi 6 janvier à 18h30 pour la traditionnelle cérémonie des vœux dans notre salle polyvalente rénovée grâce au soutien du Conseil Départemental et de la Communauté de communes Cœur de Savoie dans le cadre du programme national «Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte»..

Eve BUEVOZ



Echos de l'école

L'association Minofilms réunit autour de Jean-Jacques Dovis, enseignant passionné d'audiovisuel, un groupe d'adultes, d'ados et d'enfants investi dans la réalisation de projets vidéos depuis maintenant quelques années.

En 2014, le court métrage d'anticipation "Cazoo" tourné à Aiton remporte le prix du jury au festival du court métrage de Senlis. En 2015, l'équipe réalise "Le monde d'Angie" sur les communes de Fréterive, Mercury, Aiton et Bonvillaret. Ce court métrage poético-fantastique mettant en scène une ado et une enfant dans un monde apocalyptique a su séduire le public du Dôme Cinéma à Albertville en janvier avant d'être sélectionné dans quelques festivals dont l'extravagant Festival du film artisanal et audacieux que préside Jean-Pierre Mocky en Ardèche.

L'ambitieux projet 2016/2017 est une Web-Série de 8 épisodes (#EDENWS) qui devrait être diffusée sur le net dans la première moitié de l'année 2017. C'est en tout une trentaine de personnes dont beaucoup d'ados qui sont mobilisés dans cette production qui aura demandé presque deux ans de travail.



Pendant le tournage qui s'est étalé sur deux périodes d'une quinzaine de jours, chacun a pu s'essayer à différents métiers du cinéma : tantôt acteur, tantôt scripte, preneur de son ou décorateur. La commune de Fréterive a soutenu activement le projet en mettant à disposition une salle pendant l'été, du matériel et en accordant une subvention à l'association.



On y découvrira Nora, une jeune fille dont la mémoire a été effacée sur les traces de son passé dans un monde ravagé par un dangereux virus. Les habitants de Fréterive y reconnaîtront nombre d'ados et enfants fréquentant ou ayant fréquenté l'école du village.

Le projet a d'ores et déjà été repéré par le festival Cinéma et Musique qui se déroulera sur la Maurienne au printemps et quelques épisodes seront diffusés en salle à cette occasion.

Retrouver toutes les informations sur notre site :

<http://minofilmsfrance.wixsite.com/minofilms>

Les courts métrages "Cazoo" et "Le Monde d'Angie" sont diffusés librement sur YouTube.

#EDENWS vous permettra de nous trouver facilement sur les réseaux sociaux INSTAGRAM et FACEBOOK et d'être au courant des toutes dernières infos concernant la Web Série EDEN.

ECOLE DE FRETERIVE

Pour cette année scolaire 2016/2017, 64 enfants sont scolarisés à l'école de Fréterive, répartis sur 3 classes de la petite section au CM2.

L'équipe enseignante composée de Belloli Fabienne, Zanutto Pascale et Dovis Jean-Jacques n'a pas changé. De nombreuses personnes complètent ce trio : Mme Véronique Monin (ATSEM), Michelle Lucas (maîtresse E), Aurélie (EVS) et Vanessa (AVS).

Depuis la rentrée, la maîtresse des CP/CE1 dispose d'un nouvel outil pédagogique bien pratique : le VPI (installé durant l'été) et financé par la commune.

De nombreuses sorties et activités sont organisées : de belles photos sur le site internet de l'école (www.ac-grenoble.fr/ecole/freterive) peuvent témoigner du dynamisme de l'école; cette année, les élèves du CP au CM2 iront patiner à la patinoire d'Albertville.

Ces sorties ont lieu grâce au soutien de l'ASSF (association des parents d'élèves), investie et motivée : n'hésitez pas à venir nombreux aux traditionnelles manifestations organisées par celle-ci (belote, loto, pétanque...)



Les travaux réalisés en 2016

L'année 2016 a encore été très riche en travaux divers, aménagements et entretiens .

Nos dynamiques agents Pascal et Ludovic ont été très sollicités pour la réalisation des aménagements aux abords de la STEP à la Maserie et des extérieurs de l'ancienne Fruitière, la pose d'un hydrant chemin de Brigarel, l'installation de

buses sous le chemin de la Palle, l'élargissement du carrefour des chemins des Barlettes et de la Forge, de la mise en place de barrières de sécurité au Four, de la finalisation du parking du cimetière et de l'assistance aux entreprises pour les gros travaux.



Une importante campagne de **rénovation des bâtiments publics** a été conduite cette année, notamment sur les deux appartements de l'ancienne Fruitière, (rénovation de l'appartement du rez de chaussée (montant des travaux : 24606 euros HT) et remplacement des fenêtres pour l'appartement du 1er étage, (montant des travaux : 14540 euros HT) sur la salle polyvalente dont l'isolation en toiture a été

mise aux normes, les huisseries remplacées, la ventilation et le chauffage améliorés par l'installation de groupes réversibles permettant une climatisation en été, (le bilan sera présenté ultérieurement) et enfin sur l'ancien local des pompiers situé sous la mairie entièrement rénové pour un meilleur confort à destination des associations et de l'école, des TAP ou encore l'accompagnement scolaire proposé par l'ACA.

Les travaux réalisés par des entreprises sous-traitantes ont cette année concerné :

la reconstruction d'un mur de soutènement à la Maserie, la création d'une rampe pour accessibilité aux personnes à mobilité réduite à l'église par la Régie de Territoire Coeur de Savoie et l'entreprise Fraïsse, et le curage du torrent de Domgirard suite à la crue exceptionnelle du 12 Septembre.



L'ensemble des travaux et de leur coût sera présenté lors des vœux de Madame le Maire.



L'échéance concernant l'interdiction aux communes d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts et voiries accessibles au public a été avancée **au 1er janvier 2017**. Fréterive s'est engagée dans une démarche de suppression des pesticides.

La première étape de cette démarche est aujourd'hui lancée avec la réalisation d'un Plan de Désherbage Communal par un prestataire en concertation avec les élus et le personnel technique.

Cette étude permettra de faire le point sur les pratiques de désherbage et les objectifs d'entretien

Zérophyto

des espaces, de cibler des zones selon le risque de transfert vers la ressource en eau et de définir des stratégies plus respectueuses de l'environnement, de la santé des applicateurs et des habitants. Suite à ce travail une nouvelle gestion des espaces verts et des voiries sera définie.

Vous aussi grâce à des gestes simples et de bon sens, vous pouvez agir dans votre jardin, rendez vous sur la plate forme des jardiniers amateurs : www.jardiner-autrement.fr. La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1er janvier 2019.

Découverte du Patrimoine de la Commune

Depuis début Juin, la municipalité a reçu le renfort d'Emilie, en Service Civique pour travailler avec la commission patrimoine sur l'histoire de notre commune. Le travail d'Emilie a été dans un premier temps d'inventorier et classer tous les documents déjà collectés, puis de se plonger dans les Archives Départementales, très riches pour notre commune. Les premières informations compilées concernent l'église, le Presbytère, le Prieuré, l'Ecole et la Mairie, mais bien d'autres sujets restent à découvrir.

Nous faisons appel à tous les habitants ou passionnés d'histoire qui pourraient nous communiquer pour copie des documents d'archives : actes de propriétés, courriers, coupures de presse, anciennes photos... pour alimenter notre base de données.

Nous ferons une restitution progressive de ces travaux sur le site internet de la commune.

Interview d'Emilie Rastello, anthropologue du développement

Pourquoi votre choix d'effectuer un service civique ?

Le service civique est tout d'abord un bon moyen pour explorer de nouveaux domaines, et pour pouvoir travailler sur des problématiques qui nous passionnent. C'est aussi une manière pour une jeune diplômée d'acquérir de l'expérience. La mission proposée par la mairie de Fréterive m'offre la possibilité d'étudier de manière approfondie l'histoire de la Savoie, à travers celle de la commune.

Comment s'organisent vos recherches ?

J'ai commencé mon travail de recherche par un état des lieux des documents déjà rassemblés concernant l'histoire de Fréterive. Nous avons ensuite défini plusieurs thèmes tels que : l'église, la mairie et l'école, les bacs et ponts, les différentes guerres, le patrimoine industriel et agricole et bien plus.... afin de mieux orienter nos recherches. Ensuite, les étapes sont : recherches aux archives départementales, récoltes de documents et de données, classement de ces documents et de ces données, et rédaction sur la thématique choisie.

Quels intérêts trouvez-vous dans ce travail ?

Si ce travail peut se révéler fastidieux, il est aussi passionnant ! Il m'a tout d'abord permis de mieux connaître l'histoire de la Savoie. Reconstituer l'histoire de Fréterive, c'est un peu parfois comme mener une enquête. Il faut démêler les faits, étudier des documents et essayer de se rapprocher le plus possible des événements de l'époque. Les archives de Fréterive sont très nombreuses et très riches pour un petit village. Ce travail est aussi très intéressant car il me permet de rencontrer de nombreux acteurs de la protection ou de la mise en valeur du patrimoine et de participer à faire connaître les initiatives de la commune concernant la valorisation de son propre patrimoine.



Près de deux siècles d'histoire de l'école de Fréterive

La première mention de l'école dans les archives date de 1823. Auparavant une instruction devait être donnée aux plus aisés par la hiérarchie religieuse du Prieuré. L'occupation française lors des périodes de la Révolution et du 1^{er} Empire a du remettre en cause cette pratique. En 1823 l'enseignement se fait dans une maison située au Carroz (Chef Lieu). Venant des 14 hameaux de la commune, 30 enfants des 2 sexes fréquentent l'école de Novembre à Mars, seulement 10 les autres mois de l'année à cause de la participation aux travaux des champs. Les matières enseignées sont la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le catéchisme et la grammaire française. L'instituteur est payé par les parents. Le Conseil du Syndic (équivalent du Conseil Municipal sous la Restauration sarde) décide de la création officielle d'une école communale le 20 Novembre 1823 en apportant un traitement annuel pour l'instituteur de 150 livres sous condition qu'il assure également la fonction de vicaire de la paroisse. En fait la double fonction ne sera assurée que pour l'année scolaire 1841-1842, les ecclésiastiques étant trop exigeants pour leurs émoluments.

En 1835, le Conseil du Syndic, face à la difficulté de louer un local, décide de créer une salle de classe et un logement pour l'instituteur dans le presbytère, les travaux sont achevés en Novembre 1836. Jusqu'en 1860, les instituteurs viennent principalement de la province de Suze en Piémont. La commune prend en charge la redevance des familles pauvres.

En 1845 il est fait mention d'une école pour les filles qui se tient dans une maison privée dont le loyer est payé par la commune et les écolières, les institutrices sont recrutées localement. Le nombre de garçons est passé de 60 en hiver et 20 en été, celui des filles est de 30 toute l'année. En 1849, le traitement de l'instituteur est de 200 livres contre seulement 100 livres pour l'institutrice, bonjour la parité !



Journées du patrimoine, 17 et 18 septembre 2016 l'église à l'honneur...

Profitant des recherches lancées par Emilie et de la coopération du service diocésain d'art sacré, nous avons recensé les éléments les plus intéressants dont la chaire du XVII^{ème} siècle avec la représentation des quatre évangélistes et celle de Saint Benoît, fondateur de l'ordre des Bénédictins présents au Prieuré Saint Christophe.

Pour ces journées, la paroisse a ouvert les 14 églises de son territoire Saint Pierre-Chamoux. Notre église a accueilli 32 visiteurs le dimanche après midi.

En 1860, la Savoie devient Française et un nouveau règlement s'applique, tout est précisé, prières du matin et du soir, matières enseignées, Christ et buste de l'Empereur dans les classes, hygiène, horaires, repos du jeudi...Les filles ont en plus un cours de couture obligatoire.

En 1862 naît le projet de construction d'une école, en 1864 le terrain est acheté, en 1865 un emprunt accordé et l'adjudication des travaux prononcée le 17 février 1866 pour un montant de 14 626 Francs en faveur de Mr Viglieno de St Pierre d'Albigny.

L'école comprend 2 salles de classe au rez de chaussée, 2 logements pour l'instituteur et l'institutrice et une salle faisant office de Mairie avec un petit bureau pour le secrétariat à l'étage.

Dès 1880, les classes sont saturées avec un nombre moyen de 86 élèves par classe soit 172 élèves dans la commune, la population de Freterive est alors de plus de 900 habitants et les lois Jules Ferry rendent l'école obligatoire et gratuite. La nomination de postes d'instituteur et institutrice adjoints est accordée.

En 1883 un agrandissement de l'école est décidé, les salles de l'étage seront aménagées en classes, pour cela il faut trouver de nouveaux locaux pour la Mairie et les logements des instituteurs.

L'achat des bâtiments actuels de la

Mairie et de la cantine garderie est engagé auprès de l'héritier de M.Joachim Dubettier de la famille du propriétaire de la soierie. Les négociations dureront 4 ans et les travaux ne seront réceptionnés que le 23 Avril 1891. Les quatre instituteurs sont logés dans l'aile cantine garderie actuelle et bénéficient chacun de l'usage d'un jardin potager sur le plateau sportif actuel.

En 1926, l'aménagement d'un réfectoire sous la Mairie est envisagé ainsi que la réparation de la toiture du logement des instituteurs. Le raccordement de l'eau potable au hameau de la Tronche permet d'alimenter l'école. Une des classes de filles semble avoir été supprimée et réaménagée en salle de cinéma, une souscription permet l'achat d'un projecteur et des films sont loués périodiquement à une société de Lyon et acheminés par le train. Les projections perdureront jusqu'en 1938 date de panne irréversible du projecteur.

En 1929, des travaux importants sont lancés, agrandissement des fenêtres à l'étage, réfection des parquets et peintures de la salle de cinéma située au rez de chaussée à gauche en entrant, réparation d'un escalier, reconstruction du préau des garçons en béton armé, Une souscription est lancée auprès de la population pour permettre de démarrer les

travaux avant l'obtention d'un prêt. Le chantier est confié à M. Ossola de Chamousset pour un montant de 67 978 Francs et sera terminé en Février 1931. A cette époque la population est de moins de 600 habitants et l'exode rural se poursuivra jusqu'à un minimum de 341 habitants en 1982, seules les 2 salles du haut servent à l'enseignement, celles du bas sont utilisées pour les projections du cinéma, les bals du village et les spectacles des élèves juchés sur une estrade.

En 1938 de nouveaux travaux concernent le coulage d'une dalle, la réfection des WC extérieurs et la construction d'une cloison en briques.

Les récentes décennies connaissent le coulage de la seconde dalle, la disparition des jardins au profit du plateau sportif, la disparition des toilettes extérieures et l'aménagement progressif intérieur avec la salle de repos des maternelles, la cantine pour un temps puis la renaissance d'une troisième classe, la réfection de l'escalier principal, l'extension pour les toilettes et les 2 vestiairesDésormais la cantine et la garderie ont pris place dans l'ancien logement des instituteurs et les enfants crient toujours dans la cour aux heures de récréation pour perpétuer la vie dans la commune.

Du nouveau à l'Association d'Animation de Fréterive !



Le bureau de l'association a été renouvelé au printemps 2016. Un nouveau bureau qui souhaite redonner un peu de rythme à l'association, impliquer du monde en incitant les nouveaux arrivants à venir participer à ce moment de convivialité qu'est la Vogue de Fréterive. Certains se sont déjà présentés en juillet, venant renforcer l'équipe bénévole, appréciant leur participation aux 3 jours de préparation et de fête autour de la Vogue.

Si le cœur de l'action de l'AAF reste l'organisation de la Vogue annuelle, qui ne mobilise que très ponctuellement les bénévoles, elle devrait reprendre un peu sa dynamique d'animation du village : ainsi un repas « de retour de la Vogue » devrait être organisé

début 2017 pour les bénévoles, et l'association s'engage sur des animations auprès des autres associations de Fréterive. Elle se fait aussi régulièrement le relais d'informations issues de la mairie et d'autres associations locales (frétarivotes ou non), pour vous rappeler les animations qui se déroulent autour de nous. Pour bénéficier de ces informations, nous vous invitons à redonner votre adresse mail à l'association ou à nous communiquer vos éventuels changements de mails.

L'association reste également ouverte à toute proposition des habitants pour de nouvelles animations, notamment pour le jour de la Vogue (pour les enfants, pour organiser des jeux, pour animer la journée, etc.).

Nous profitons enfin de ce petit article pour remercier David Vullien, notre précédent président, qui a donné de son temps et de sa bonne humeur à l'association. S'il a souhaité « passer le relais » pour mieux se consacrer à ses activités professionnelles, il reste fortement présent en tant que bénévole à l'AAF.

Pour nous contacter : animfreterive@gmail.com /
Président : Benoit Grisard



Les Roses Brunes

Des nouvelles du Club des aînés de FRÉTERIVE... Nous avons commencé l'année 2016 aussi bien que 2015 avec 79 adhérents. Nous avons 46 adhérents de FRÉTERIVE et 33 multi adhérents de ST PIERRE D'ALBIGNY. Comme chaque année notre Assemblée Générale a eu lieu le 2 février et a réuni 72 de nos adhérents dans la joie et la bonne humeur avec un bon repas accompagné avec un air d'accordéon.

Notre loto le 16 mars dans la convivialité avec bugnes à volonté offertes par le club et faites maison

par des charmantes bénévoles du Club. Nous étions 38 adhérents. Notre repas de fin d'été le 7 septembre toujours en musique, nous étions 56 adhérents. Notre loto du 12 octobre comme toujours bugnes et boissons à volonté nous étions 28 adhérents. Nous sommes en préparation de notre repas de Noël que aura lieu le 7 décembre.

Si vous avez 55 ans et souhaitez vous joindre à nous, contactez nous au 0479286090.

La Présidente du Club des Roses Runes - Mme Müller

Fréterive Majunga

Cette année encore la vente de pâtisseries organisée le jour de la fête champêtre a permis d'apporter soutien aux actions humanitaires à Majunga en relation avec le docteur Candide.

Venez nombreux participer à l'assemblée générale prévue le 14 février 2017 à 19 heures à la salle Champlan.



L'ASSF (Association des parents d'élèves) vous invite

L'école, grâce à ses enseignants, permet à nos enfants de s'enrichir de mille expériences par le biais des activités (extra)scolaires, chaque manifestation de l'association des parents d'élèves est une occasion d'animer Fréterive. Nous souhaitons par là-même favoriser les rencontres inter-générationnelles. C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à nous rejoindre pour participer aux différentes manifestations prévues cette année

NOUVEAU - Samedi 20 mai 2017

A la salle des fêtes, l'ASSF vous proposera en fin d'après-midi une

Chasse au Trésor, qui permettra une découverte des sentiers de Fréterive, pour une balade-jeu en famille ou en équipe sur un petit circuit accessible.

Une fois le trésor découvert, direction le **repas** dansant de l'association des parents d'élèves !

A vos papilles, après le couscous de l'année 2016 qui a eu un grand succès, l'association vous réserve encore des surprises pour 2017 !





Association Frette-Rive à Pied : des sentiers accessibles

Le travail de nettoyage continu, a permis cette année d'assurer l'ensemble des liaisons entre le Chemin des Vignes sur les coteaux viticoles et le chemin forestier de Montplan sur le replat au-dessus du village. Le balisage de ces sentiers, en grande partie inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), permettant via la Communauté de Communes Cœur de Savoie de bénéficier de financements pour les panneaux et poteaux, est en cours de réalisation. Plusieurs « totems », permettant aux nombreux promeneurs ont été implantés aux croisements des sentiers (à Cave Dessous, au sommet des Moulins...).

Les sentiers balisés restent cantonnés à ceux « accessibles », qui peuvent être empruntés pour des balades familiales.

L'équipe de Frette-Rive à Pied s'est nettement étoffée en 2016, l'association comptant désormais près de 20 adhérents, dont une

quinzaine d'actifs (qui font le travail de débroussaillage). Certains font aussi le choix d'adhérer à l'association en soutien du travail accompli, qui leur permet d'emprunter les nombreux chemins de Fréterive.

Nous vous invitons à nous faire remonter les problèmes que vous pouvez rencontrer lors de vos escapades, les points noirs qui peuvent rester sur certains sentiers ou des besoins que vous identifiez. Notez certaines initiatives d'habitants qui entretiennent de fait les sentiers qui longent leurs propriétés, qui font une veille active pour nous faire remonter des besoins. Ou cette initiative aux Moulins qui a permis la création d'une passerelle sur le ruisseau de cayan, vous évitant désormais de vous mouiller les pieds, et qui a été une grande attraction pour tout l'été au vu du nombre de promeneurs rencontrés sur ce secteur !

Contact : FAP - c-buevoz@orange.fr



Le saviez vous ?

La commune a la chance de pouvoir compter sur le courage et l'engagement de cinq Sapeurs Pompiers Volontaires. Ils veillent quotidiennement sur notre sécurité et notre protection avec passion et fidélité depuis de nombreuses années, sans oublier la jeune génération qui assurera la relève: la section des Jeunes Sapeurs Pompiers.



Capitaine Pascal GONNET : chef de centre engagé depuis 1989
Adjudant chef Eric MONIN, moniteur incendie, engagé depuis 1988,

1ère classe Jérémy HENRIQUET, engagé depuis 2013,
2ème classe Jean Christophe MOREL, engagé depuis 1995,
Sergent Cédric DESMARI, engagé depuis 1999,

Mélanie GONNET, jeune sapeur pompier, engagée depuis 2015,
Sans oublier notre agent technique : le Caporal chef Ludovic MONIN, responsable mécanique, Président de l'Amicale, engagé depuis 1996.

En 2015 Les Sapeurs Pompiers de Saint Pierre d'Albigny sont intervenus à 35 reprises sur FRETERIVE (contre 28 en 2014).

Parce qu'il est important pour nos habitants que cet engagement se poursuive, rejoignez les Sapeurs Pompiers Volontaires :

Vous avez au moins 17 ans ? Contactez le centre de secours le plus proche, vous bénéficierez d'une formation initiale adaptée aux missions qui vous seront confiées. Engagez vous en partageant les valeurs de tous les pompiers de France : «**courage et dévouement**»

La Communauté de communes construit l'avenir



Deux initiatives particulièrement intéressantes pour l'avenir de notre territoire dont vous allez entendre parler prochainement :

- ❖ Début 2017 sera inaugurée la pépinière d'entreprises « L'Atelier des Quais » à côté de la gare de Saint Pierre d'Albigny. L'Atelier pourra accueillir des créateurs d'entreprises ou des activités nouvelles ayant besoin de locaux relais avant leur installation définitive.
- ❖ Novembre 2016 la Communauté a été retenue tant au niveau régional qu'au niveau national pour la réduction de la consommation d'énergie, programme TEPOS, (territoire à énergie positive). La photo ci jointe présente Rémy Saint Germain, vice président de la CCCdS signant avec la ministre Ségolène Royal un contrat de 1,5 M€ dont une partie servira à financer la rénovation de notre salle des fêtes de Fréterive.

INFOS PRATIQUES



MAIRIE DE FRÉTERIVE

Ouverture du secrétariat le mardi, vendredi matin de 8h30 à 11h30, le jeudi de 16h30 à 19h, le 2^{ème} samedi du mois de 8h30 à 11h.
Tél : 04.79.28.54.01 - fax : 04.79.71.40.82 – site internet : www.freterive73.fr

DECHETTERIE DU CANTON

ST PIERRE D'ALBIGNY, sous la Gare
tél 04.79.28.65.98

Communauté de communes Cœur de Savoie

Place Albert Serraz- BP40020 – 73800 Montmélian
Tél : 04.79.84.36.27 – fax : 04.79.84.36.28 – site internet : www.coeurdesavoie.fr

AGENDA 2017

- ❖ 6 janvier - 18h : vœux du maire
- ❖ 14 février : assemblée générale Fréterive Majunga
- ❖ 26 mars : Loto - ASSF
- ❖ 20 mai : Chasse au Trésor et repas dansant-ASSF
- ❖ 25 juin : Pétanque - ASSF

NUMEROS D'URGENCE

SAMU 15
POLICE 17
POMPIERS 18

TOUTES URGENCES

(numéro prioritaire européen - mobiles et fixes)
112

SMS OU FAX

(pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)
114

URBANISME

TRUSCELLO Bernard : Permis de construire pour aménagement logements accordé le 4/08/2016 La Tronche

THIBAUT Julien : Permis de construire pour maison individuelle accordé le 7/11/2016 Le Carroz

Corinne MAZET : Permis de construire pour maison individuelle accordé le 7/11/2016 Les Moulins

Service instructeur

Mme PRAT, Chef du Pôle Application du Droit des Sols
04 79 44 34 36

SPANC (Service Public d'assainissement individuel) : Pour votre projet de construction, contacter ce service avant tout dépôt de demande de permis de construire en mairie. Tel : 04 79 84 36 27

ETAT CIVIL 2016

Les naissances

- Baptiste MARIN né le 23 janvier 2016 de Raphaël MARIN et de Sophie VALERY
- Aliyah HENNART née le 3 février 2016 de Lydia SELVAGGINI et de Jimmy HENNART
- Gabriel MONTOUX né le 7 mai 2016 de Myriam BOIRON et de Jean-Benoit MONTOUX
- Mathis REY né le 18 mai 2016 de Emilie SOLLET et de Patrick REY
- Sasha SANZO né le 25 juin 2016 de Marine CARLE et de Grégory SANZO
- Nino PONCIN né le 1^{er} juillet 2016 de Jamie FERNANDES PIRES et de Loïc PONCIN
- Elio ROUGIER né le 13 juillet 2016 de Pauline LORANS et de Damien ROUGIER
- Hugo LEGER né le 3 novembre 2016 de Marie LEDAMOISEL et de Eddy LEGER

Les décès

Jean-Georges GAMONET ; Jean-Christopher Joseph COTTET ; Joseph GABET ; Camille Ginette LAURENT

Les mariages

Céline MIGUET et Cyrille CLEMENCEAU le 3 septembre 2016

